

RÈGLES GÉNÉRALES POUR UNE INSTALLATION CORRECTE



1. VÉRIFIEZ LA ZONE D'INSTALLATION

Le poêle doit être installé de manière à ne pas compromettre la stabilité et le rendement du bâtiment.

Le local prévu pour l'installation du poêle ne doit pas présenter de risque d'incendie, ni servir de lieu de stockage de matériaux combustibles.

UTILISATION PRÉVUE DES PIÈCES

L'installation de nos poêles est interdite dans les salles de bains, les toilettes, les chambres et les studios.

VÉRIFICATION DE L'ADÉQUATION DU POÊLE

Les spécifications techniques du poêle doivent être analysées en consultant sa fiche technique, et sa compatibilité avec les besoins énergétiques de la pièce et/ou sa cohabitation avec d'autres appareils doit être vérifiée. De plus, les réglementations nationales et locales doivent être vérifiées pour la possibilité d'installation de l'appareil.

LCAPACITÉ DE CHARGE DU SOL DE LA SALLE D'INSTALLATION

En fonction du poids total du modèle et de la taille du poêle, il convient de vérifier la capacité de charge des surfaces de support et/ou des points de support.

ZONE DE RAYONNEMENT THERMIQUE

L'installation du poêle doit respecter les distances de sécurité par rapport aux matériaux combustibles qui varient selon le modèle et qui sont indiquées dans la section «DISTANCES DE SÉCURITÉ» du manuel et de la fiche technique.

2. VENTILATION CONFORME À LA NORME UNI 10683 (ITALIE)

Ouvertures de ventilation :

- 1) ne peuvent pas prélever d'air dans les vides sanitaires ou à moins d'un demi-mètre des prises d'air des vides sanitaires ;
- 2) doivent être conçus de manière à permettre la maintenance ;
- 3) doivent être protégés sans réduire la section utile nette.

En présence d'un conduit d'air de combustion, depuis l'ouverture de ventilation extérieure jusqu'à l'appareil, le conduit de raccordement doit avoir un diamètre supérieur ou égal au tuyau d'arrivée d'air de combustion de l'appareil.

Le conduit doit avoir un diamètre égal au trou réalisé dans le mur ; si une restriction est nécessaire, elle doit être réalisée en correspondance avec l'appareil.

S'il est nécessaire d'utiliser un ou plusieurs coudes et que la distance entre l'appareil et l'ouverture de ventilation dépasse un mètre de longueur, le diamètre du tuyau doit être augmenté.

VENTILATION DIRECTE (EXTÉRIURE)

L'ouverture de ventilation doit communiquer directement avec la pièce où est installé le poêle.

La section minimale est de 100 cm^2 ($10 \text{ cm} \times 10 \text{ cm}$) ou de 13 cm de diamètre pour les appareils à foyer fermé.

Évitez toute obstruction et protégez-la avec une grille, à condition que cela ne réduise pas la section minimale.

Voir FIG. A et B

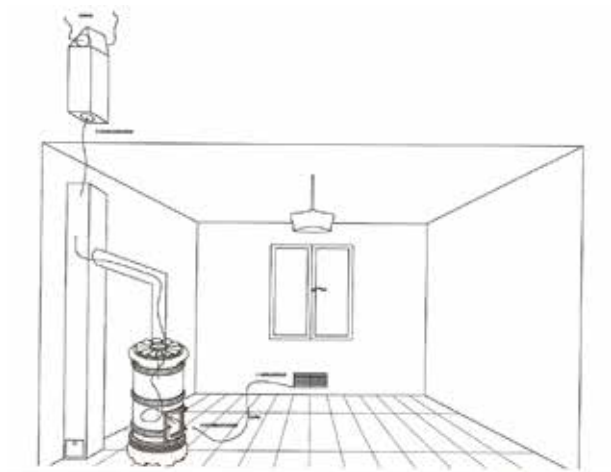


FIG. A

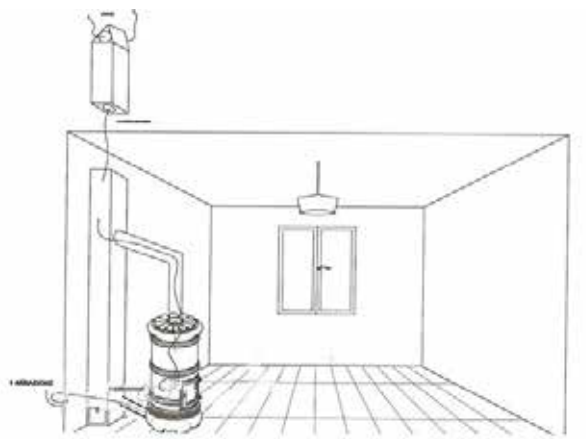


FIG. B

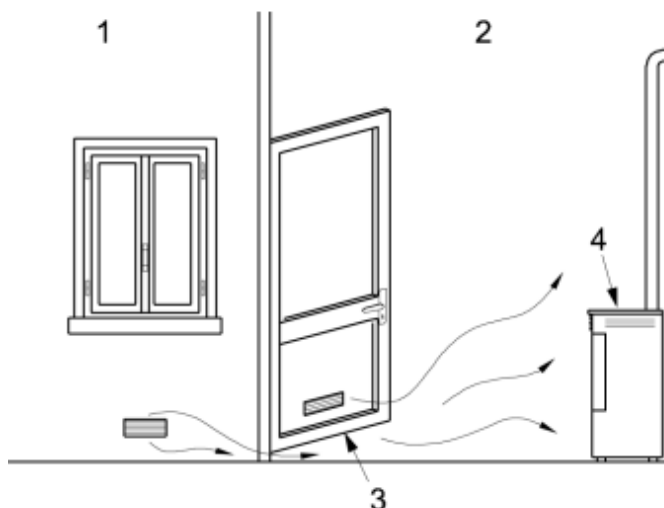
VENTILATION INDIRECTE

La ventilation indirecte est réalisée par des ouvertures permanentes vers les pièces adjacentes, communiquant avec le local d'installation et pourvues d'ouvertures de ventilation extérieure. En cas de passage entre plusieurs pièces, la taille de l'ouverture doit être doublée à chaque passage ou une pression égale doit être vérifiée entre les pièces. See FIG. C

La pièce adjacente ventilée (dans laquelle l'ouverture de ventilation est présente) ne doit pas être en dépression par rapport à l'environnement extérieur en raison de la présence d'un autre appareil, d'un dispositif d'aspiration ou d'une VMC.

La pièce adjacente ventilée ne peut pas être une salle de bains, des toilettes, une chambre, un local de stockage de matériaux combustibles, un local présentant un risque d'incendie (garage, box) ni une partie commune du bâtiment (escalier, entrée).

FIG. C



Ventilation Indirecte (figure C)

- 1) pièce ventilée ;
- 2) salle d'installation ;
- 3) ouverture dans la porte (deuxième passage) ;
- 4) générateur de chaleur.

SYSTÈMES DE VENTILATION MÉCANIQUE CONTRÔLÉE RÉSIDENTIELS (VMC)

En présence d'une installation de VMC dans le local où est installé l'appareil ou dans les locaux communiquant avec lui, il est permis :

- » installation scellée ;
- » installation d'appareils à foyer fermé avec prise d'air comburant à l'extérieur, en veillant à ce qu'une dépression supérieure à -4 Pa (par exemple -5 Pa n'est pas acceptable) ne se produise pas par rapport au milieu extérieur.

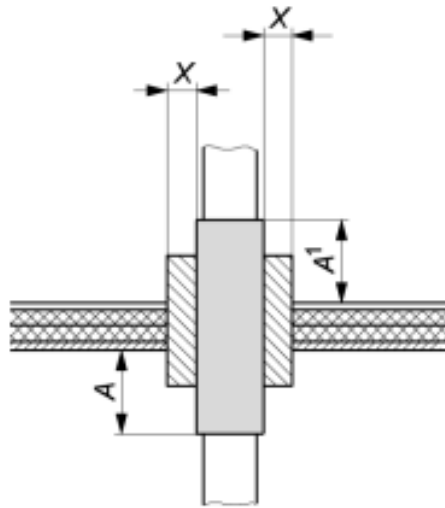
3. CONDUIT DE CHEMINÉE

Le « moteur » de nos poêles : le conduit de fumée est un élément fondamental pour le fonctionnement optimal du poêle.

Règles générales :

- » Le poêle doit être raccordé à un conduit de cheminée unique, apte à assurer une dispersion adéquate des produits de combustion dans l'atmosphère ;
- » Les conduits de fumée collectifs ne sont pas autorisés, ni les sorties d'air des hottes situées au-dessus des appareils de cuisson, des cuisinières ou d'autres appareils ;
- » L'évacuation des produits de combustion doit se faire sur le toit ;
- » Le rejet direct dans les murs ou les puits ou dans des espaces clos, même à l'air libre, est interdit ;
- » L'utilisation de tubes métalliques extensibles flexibles (aluminium) n'est pas autorisée ;
- » Il est interdit de faire passer dans les voies d'évacuation, même surdimensionnées, d'autres canaux d'apport d'air et/ou des canalisations destinées à l'utilisation du système ;
- » Il est recommandé d'insérer un tube en acier isolé (en laine de roche, d'au moins 2,5 cm d'épaisseur, en fibre céramique, d'au moins 1,5 cm d'épaisseur), même lorsque le conduit technique est encastré dans un mur. Cela empêchera le refroidissement des fumées, ce qui réduira le tirage et provoquera de la condensation. Une bonne isolation sera d'autant plus nécessaire en cas de passage dans un grenier ouvert et/ou en cas de conditions climatiques défavorables, notamment en cas de risque de gel ;
- » La section intérieure doit être uniforme sans rétrécissement ni élargissement, éventuellement circulaire avec des parois lisses et avec d'éventuelles courbes (max 2) ne dépassant pas 45° ;
- » La section du conduit de fumée doit être égale ou supérieure au diamètre de la sortie de fumée du poêle. Nous recommandons pour nos poêles un diamètre intérieur de conduit de fumée de 160 à 180 mm et une hauteur minimale de 3 m ;
- » Nous recommandons que le conduit de cheminée soit équipé d'une chambre de récupération des condensats et des suies, terminée par une porte étanche, accessible pour le nettoyage ;
- » En cas de traversée de matériaux combustibles ou inflammables (toitures, moulures, murs, planchers, cloisons, revêtements, etc.), il est conseillé d'utiliser des éléments de cheminée à double paroi, isolés selon les normes UNI EN, et de respecter les distances de sécurité dans les passages de contact à l'aide de protections certifiées ; tout pont thermique doit être évité. *Voir FIG. D*

FIG. D



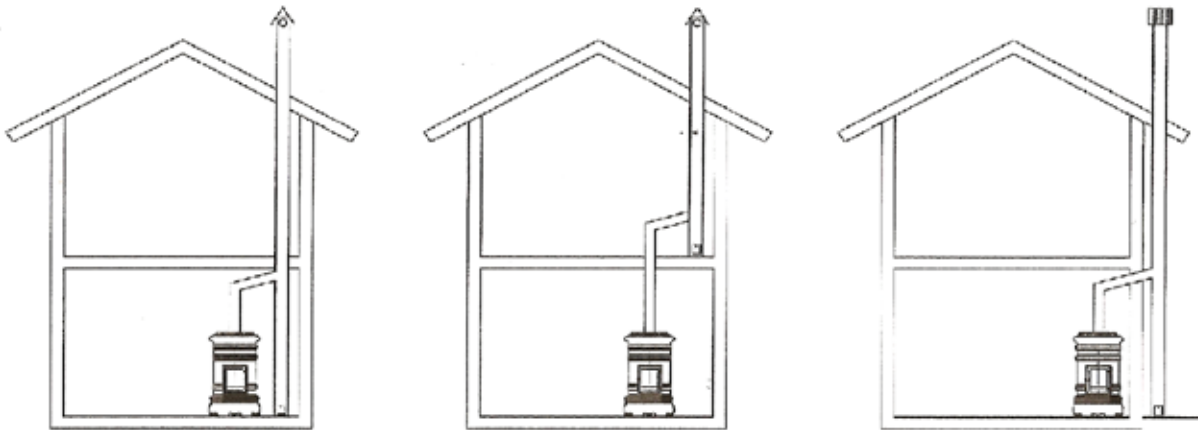
LÉGENDE

A
Longueur du tuyau isolé mm 500

A1
Longueur du tuyau isolé mm 500

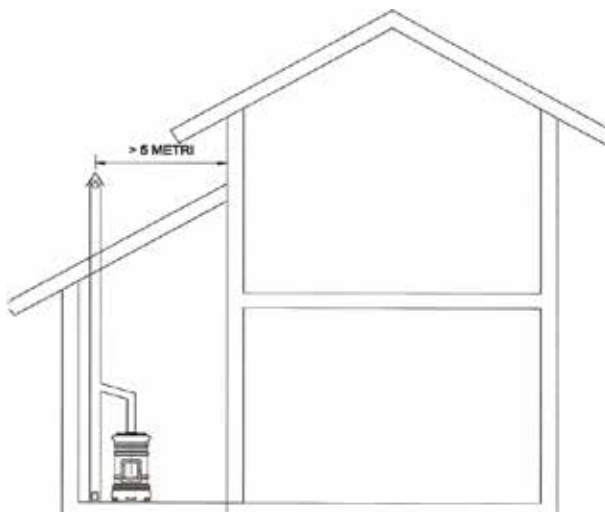
X
Distance par rapport aux matériaux inflammables mm 100

EXEMPLES D'INSTALLATION CORRECTE DE CONDUIT DE CHEMINÉE



Si la cheminée débouche sur un toit plus bas qu'un bâtiment adjacent plus haut, la distance doit être > 5 mètres (FIG. 2 C).

FIG. 2 C



SYSTÈMES INTUBÉS

Les systèmes d'intubation peuvent être simples ou multiples.

Ils doivent être constitués des éléments suivants :

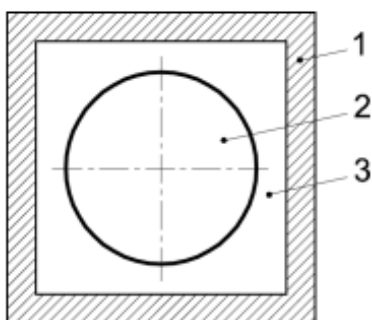
- » un ou plusieurs conduits de tuyauterie classés selon la réglementation en vigueur ;
- » cavité ;
- » logement technique existant ou nouvellement créé ou cheminée existante.

EMPLACEMENT TECHNIQUE

Exigences :

- » absence d'obstructions ou de restrictions ;
- » section suffisante pour l'insertion d'un ou plusieurs conduits ;
- » absence de dommages structurels ;
- » protection définitive contre la pénétration d'agents atmosphériques.

DESSIN TECHNIQUE D'UN EMBLEMMENT À TUBE UNIQUE

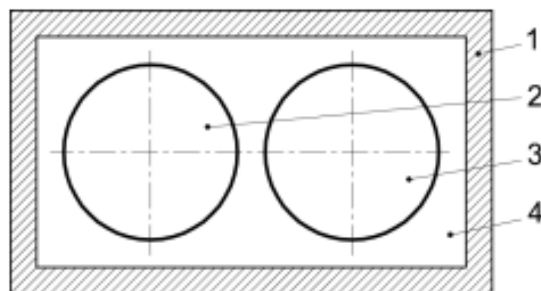


LÉGENDE

- 1)** Emplacement technique
- 2)** Canal intubé
- 3)** Cavité

Le passage d'un conduit d'air de combustion raccordé au même appareil est autorisé dans le logement technique avec le conduit d'évacuation des fumées intubé de l'appareil.

DESSIN TECHNIQUE DE EMBLEMMENTS À USAGE MULTIPLE



LÉGENDE

- 1)** Emplacement technique
- 2)** Conduit isolé pour l'évacuation des fumées
- 3)** Conduit pour l'air de combustion
- 4)** Cavité

La distance entre les tuyaux ne doit pas être inférieure à 2 cm.

PROTECTION CONTRE LES CONTACTS ACCIDENTELS

En cas de risque de contact humain accidentel, hors du local d'installation, la température de la paroi de la cheminée/du conduit de fumée exposée au contact doit être vérifiée.

Le tableau ci-dessous indique les valeurs à ne pas dépasser :

» Métal nu	70° C
» Métal peint	80° C
» Métal en acier porcelaine	78° C
» Argile céramique	85° C
» Ciment	80° C

EN CAS D'INCENDIE DE CHEMINÉE

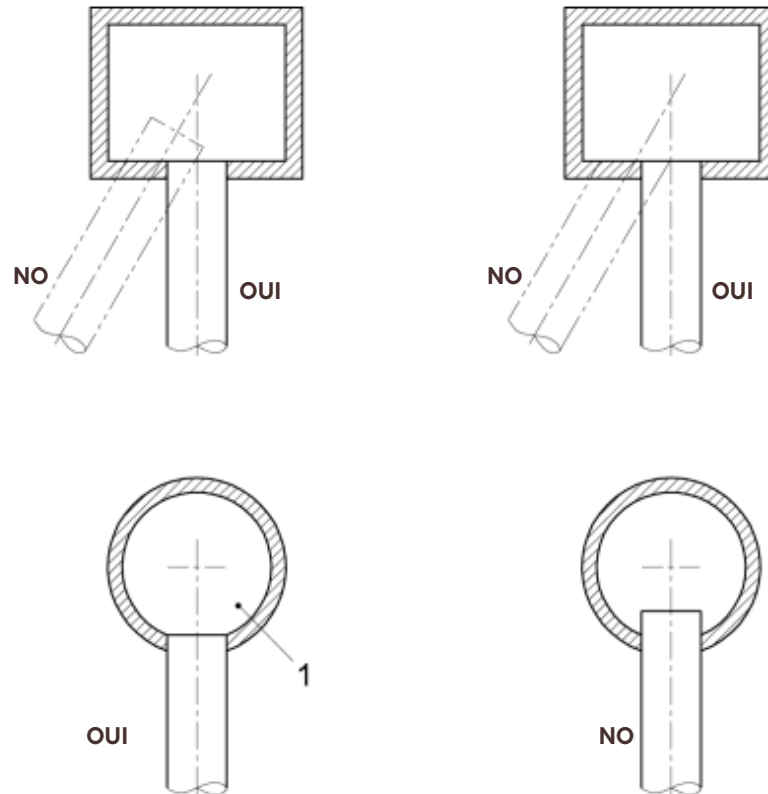
Si malgré toutes vos précautions, votre cheminée prend feu, restez calme.

- » Le premier conseil, si vous craignez de ne pas pouvoir gérer la situation ou de ne pas pouvoir ramener la situation à la normale rapidement, est toujours d'appeler les pompiers ;
- » Ne jetez pas l'eau du toit dans la cheminée ;
- » Une fois la situation maîtrisée, vérifiez également à l'extérieur que les étincelles sortant de la cheminée n'ont pas créé de problèmes et aérez bien la maison.

4. CANAL DE FUMÉE

- » Le poêle doit être raccordé au conduit de fumée par un raccord (à 87° ou 135°). De plus, il ne doit pas comporter plus de deux coudes à 90° et doit avoir une longueur horizontale maximale de 2 mètres avec une pente de 5 % ;
- » Le conduit de fumée ne doit pas traverser des pièces où l'installation d'appareils à combustion est interdite (chambres, salles de bains, toilettes, garages, etc.) ou où il existe un risque d'incendie ;
- » Il doit être installé de manière à garantir un espace pour une dilatation thermique normale ;
- » Aucune section en contre-pente n'est autorisée ;
- » L'utilisation de tuyaux flexibles extensibles en aluminium n'est pas autorisée.

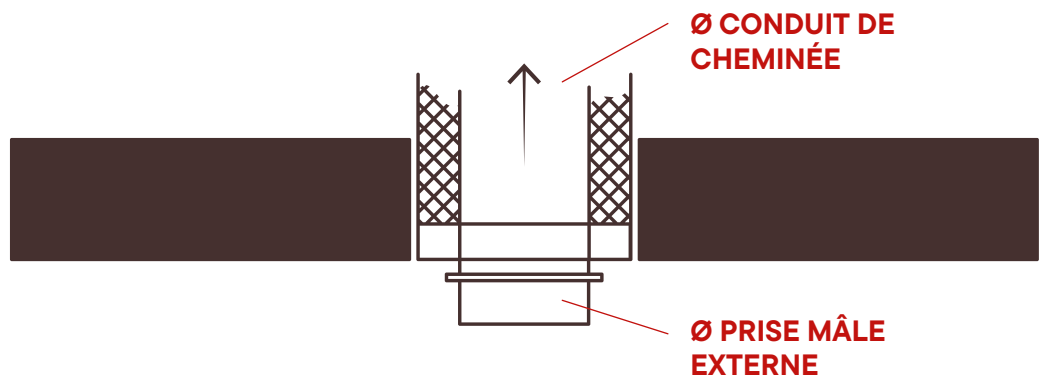
EXEMPLE DE RACCORDEMENT CORRECT AU CONDUIT DE CHEMINÉE



EXEMPLES DE RACCORDEMENT DU CONDUIT DE FUMÉE À LA CHEMINÉE AVEC UN RACCORDEMENT ADÉQUAT

FIG. 1

Raccordement conduit de cheminée au plafond



Adaptez la taille du raccord mâle externe du conduit de fumée à celle du raccord femelle du conduit de fumée du poêle.

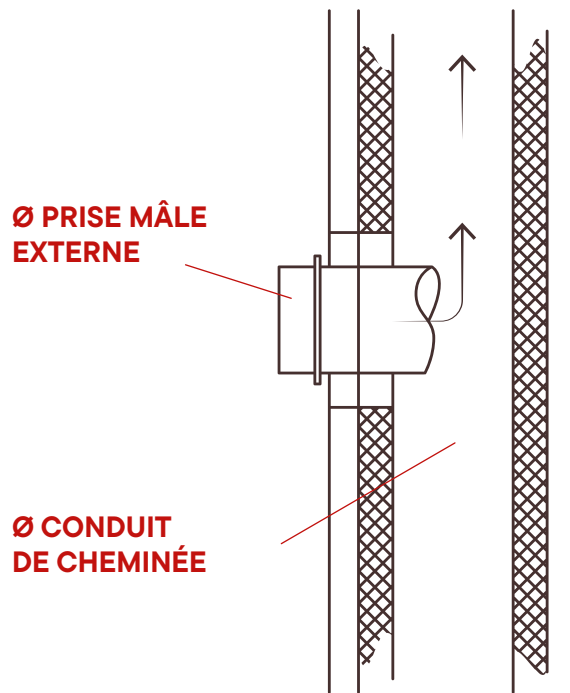
Exemple :

un conduit de fumée de diamètre interne de 15 cm et un conduit de fumée de 12 cm : il doit être équipé d'un adaptateur réduisant le diamètre (de 15 à 12 cm) ; le raccord mâle externe mesurera alors 12 cm.

Si le diamètre du conduit de cheminée est le même que le diamètre du conduit de fumée, la douille extérieure aura le même diamètre et devra être MÂLE.

FIG. 2

Raccordement horizontal du conduit de fumée au mur avec prise extérieure



Adaptez la taille du raccord mâle externe du conduit de fumée à celle du raccord femelle du conduit de fumée du poêle.

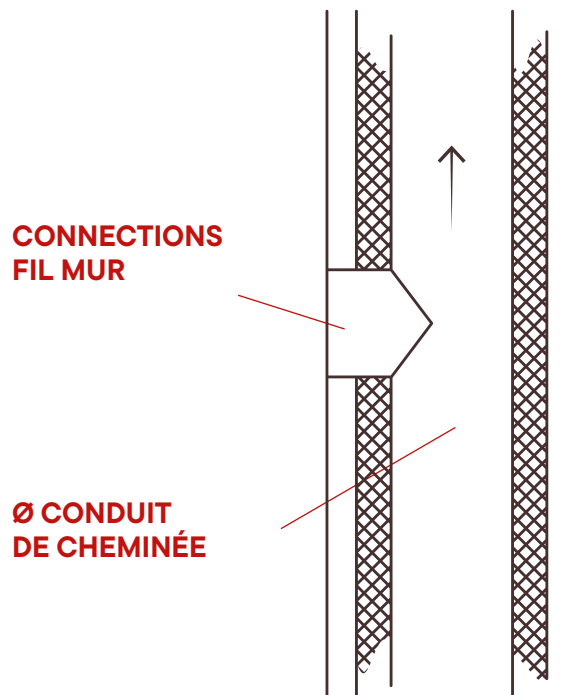
Exemple :

un conduit de fumée de diamètre interne de 15 cm et un conduit de fumée de 12 cm : il doit être équipé d'un adaptateur réduisant le diamètre (de 15 à 12 cm) et le raccord mâle externe mesurera 12 cm.

Si le diamètre du conduit de fumée est identique à celui du conduit de fumée, le raccord externe aura le même diamètre et devra être mâle.

FIG. 3

Raccordement horizontal du conduit de fumée au mur avec une taille supérieure à la taille du conduit du poêle

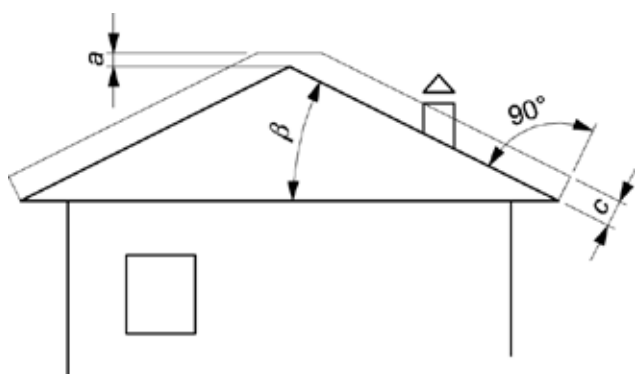


Si le diamètre du conduit de cheminée est supérieur au diamètre du conduit de fumée, le raccordement sera au ras du mur.

5. POT DE CHEMINÉE

Le pot de cheminée est situé au sommet du conduit et sert à évacuer la fumée. Les caractéristiques fondamentales du pot de cheminée sont :

- » Avoir une section de sortie utile non inférieure au double de la section minimale du conduit de cheminée (par exemple, section du conduit de cheminée 200 cm², somme des sections des trous de sortie > 400 cm²) ;
- » Il doit empêcher, grâce à une construction soignée, l'infiltration de pluie et de neige dans le conduit. Dans les régions très venteuses, une cheminée étanche au vent est recommandée ;
- » Dans le cas d'un revêtement de conduit de cheminée, le tuyau isolé doit continuer jusqu'aux trous d'ouverture de la cheminée ;
- » Empêcher plusieurs systèmes de conduits de cheminée de s'écouler dans la même cheminée (FIG. 2 D) ;
- » Si la cheminée ne peut pas être positionnée sur le faite du toit, elle doit au moins être positionnée de manière à garantir la dispersion des fumées, en dehors de la zone de reflux afin d'éviter la formation d'une contre-pression dans la cheminée qui empêcherait la libre évacuation des fumées dans l'atmosphère (FIG. 2 E) ;
- » Respecter le tableau pour la hauteur de sortie au delà de la zone de reflux.

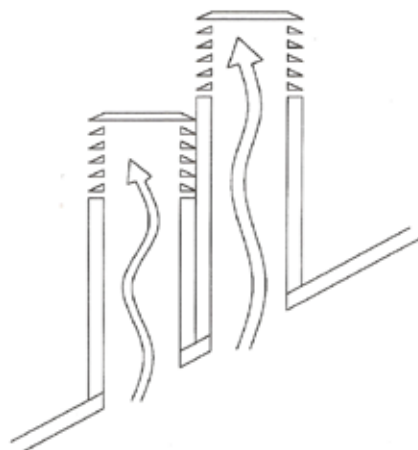


β	Pente	Zone de reflux (c)
$\leq 25^\circ$	$\leq 47\%$	1.000 mm
$\geq 26^\circ$ $\leq 35^\circ$	$\geq 48\%$ $\leq 70\%$	1.300 mm
$\geq 36^\circ$ $\leq 45^\circ$	$\geq 71\%$ $\leq 100\%$	1.600 mm
$> 45^\circ$	$> 100\%$	2.000 mm

Remarque : dans le cas de toitures à plusieurs versants, le calcul doit être effectué en tenant compte de la plus grande pente.

FIG. 2 D

OUI



NO

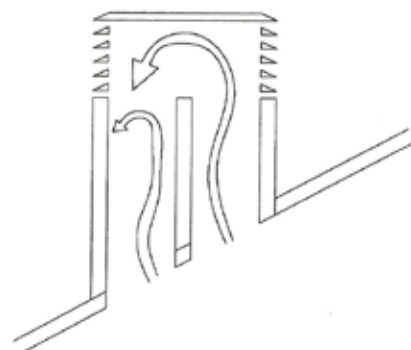


FIG. 2 E

